

RÉSULTAT DE L'EXERCICE : - 121 697,36 €  
EXCÉDENT ANTÉRIEUR : 191 720,73 €

EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE DE : 70 023,37 €

Le résultat d'ensemble fait apparaître un excédent global de 361 041,17 €.

Le compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité.

#### QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre du projet d'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune, le Conseil Municipal retient la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente.

Il est à noter que les administrés de la Commune ont également cette possibilité, de poser des panneaux photovoltaïques.

Pour les exploitations qui le désirent, la micro-méthanisation est possible suivant la réglementation en vigueur.

A contrario, la pose d'éoliennes sur le territoire communal est proscrit.

L'achat d'un tracteur tondeuse homologué sera à prévoir.

La séance est levée à 21 H 30.